www.saintavitsaintnazaire.fr

QUOI D'NEUF #4

Saint Avit Saint Nazaire



Le Mot du Maire

Chères Avitoises, Chers Avitois,

Une année se finit avec son lot de bonheur, mais aussi de malheur. Au fil de ce magazine vous découvrirez ou vous vous remémorerez les actions qui ont rythmé la vie de notre commune ; 2021 aura été l'année des lancements de divers projets à moyen et long terme. Sécurisation du bourg et des hameaux, aménagements divers qui se poursuivront tout au long du mandat. Embellissement de l'espace entre le gymnase, la maternelle et la Rue de la Fontaine. Réfection des trottoirs du bourg.

Malgré les dispositions gouvernementales liées à la crise COVID, diverses animations ont pu se tenir, fête locale, pique-nique communal, marche Octobre rose...

Nous commençons cette nouvelle année pleine d'énergie, et d'idées.
Des projets et actions vont, soit débuter, soit continuer à prendre forme. Nouvelles plantations sur ce qui deviendra un parc autour du city-stade, création d'un espace extérieur de détente à la bibliothèque, mise en place d'un jardin partagé géré par une association.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022 et une bonne lecture de ce nouveau numéro du Quoi d'Neuf.

Laurent Fritsch, Maire



Le port du masque est toujours **obligatoire** dans la mairie, les établissements recevant du public (ERP), ainsi qu'à proximité des écoles.
Arrêté préfectoral du 26 novembre 2021

Le pass vaccinal est en vigueur depuis le 24 janvier 2022, il concerne toutes les personnes de 16 ans et plus.

Mairie de Saint Avit Saint Nazaire
27 rue des Écoles - 33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 04 27 - stavit.stnazaire@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous le samedi

S.I.V.O.S. Saint Avit / Saint Philippe
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
25 rue des Écoles - 33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 18 83 - sivos-stavitstphilippe@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30 **fermé le mercredi après-midi**



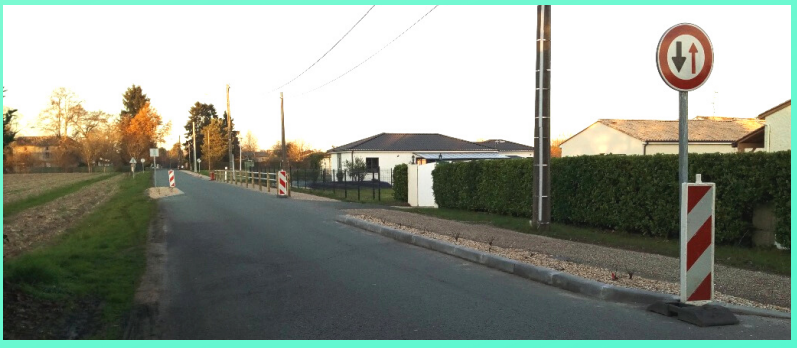
Adieu Jean-Pierre

Jean-Pierre NAUDON nous a quitté le 19 juillet dernier.

Carrière n'est pas le mot que l'on peut utiliser pour évoquer son souvenir, nous préférons parler de l'engagement sans faille pour la vie de notre commune qui a démarré en 1977.
Jean-Pierre nous aura souvent rappelé ses débuts auprès de ses prédécesseurs, on pense à Mrs Duchant, Lallier, Nicolas, Gigandet et bien d'autres encore.
Marcel Duchant lui accordera d'ailleurs sa confiance pour en faire un de ses adjoints à partir de 1983, et puis, la consécration de cet engagement arrivera très vite : Jean-Pierre Naudon sera élu Maire de Saint Avit Saint Nazaire en 1989, poste qu'il ne quittera pas jusqu'en 2020.

Retour en image sur 2021

Création d'un cheminement piétons rue de la Guérenne avec la mise en place d'un ralentisseur par chicane.



Mise en place d'une sécurisation de voirie route de l'Etang



Sécurisation des accès au City Park par la mise en place de barrières.



Restauration du Bras Mort des Carretiers



Le bras des Carretiers, situé en bord de Dordogne, le long de la route du Sac est le premier site de travaux engagé parmi les 16 chantiers de restauration de milieux naturels (couasnes, bras mort, berges) prévus dans le programme LIFE Nature rivière Dordogne *(voir site internet : https://life-dordogne.eu/)*.
A ce jour, les travaux ne sont pas terminés et le chantier reste interdit au public. Après une phase de travaux de terrassement qui s'est déroulée entre septembre et novembre 2021, va suivre une phase de plantation de végétaux (saules, mélanges grainier) durant le printemps 2022.
Le chantier sera donc terminé avant l'été. Par la suite, un suivi de la végétation sera engagé pendant trois à cinq ans par les entreprises mandataires des travaux et le gestionnaire-propriétaire du domaine public fluvial, l'établissement EPIDOR. Le temps que le bras mort trouve un équilibre, que la végétation et les herbiers s'implantent, ce bras est classé en réserve de pêche pour une durée d'au moins 5 ans.

Ustom

USTOM
05 57 84 00 20
ustom.fr

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE



Horaires des Déchèteries

9h00 - 12h00

13h00 - 17h00

à compter du 7 septembre

Livraison gratuite des bacs



Vos bacs de collecte livrés gratuitement à votre domicile

Les bornes d'apports volontaires verres et papiers sont situées sur le parking du cimetière route du Moulin.

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2022

SAINT-AVIT SAINT-NAZAIRE

JOURS DE RAMASSAGE :

- ordures ménagères : le mardi
- déchets recyclables : le mardi



Même les jours fériés vos poubelles sont collectées

Pensez à sortir vos bacs la veille de leur ramassage



	ordures ménagères					déchets recyclables				
Janvier	11	25				11	25			
Février	8	22				8	22			
Mars	8	22				8	22			
Avril	5	19				5	19			
Mai	3	17	31			3	17	31		
Juin	14	28				14	28			
Juillet	12	26				12	26			
Août	9	23				9	23			
Septembre	6	20				6	20			
Octobre	4	18				4	18			
Novembre	1	15	29			1	15	29		
Décembre	13	27				13	27			

Informations

- Fermeture de tous les sites les jeudis 9 juin et 10 novembre 2022.
- Fermeture des déchèteries :
 - jeudis 10 mars et 13 octobre 2022
 - les 24 et 31 décembre à 12 h

USTOM

aggelos.fr - Certified B Corporation

Infos pratiques

Elections 2022

Présidentielles : 10 et 24 avril 2022
Date limite d'inscription : 2 mars 2022

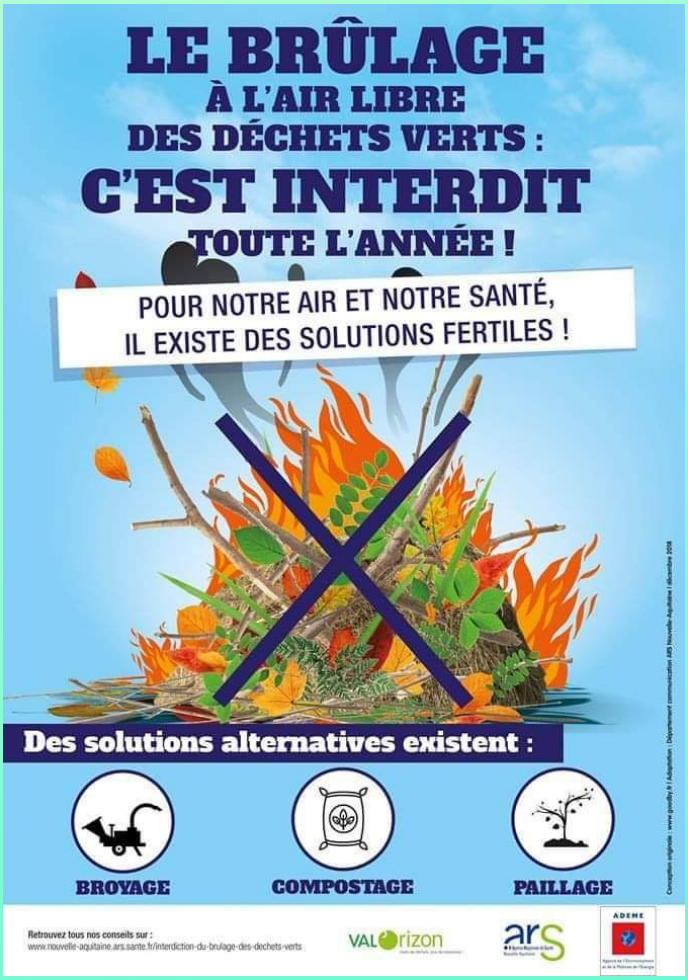
Législatives : 12 et 19 juin 2022
Date limite d'inscription : 4 mai 2022

Pensez à vérifier si vous êtes inscrits.
www.service-public.fr
ou en mairie 05 57 46 04 27

Carnaval en Pays Foyen

Face aux incertitudes sur l'évolution de la situation sanitaire et en l'absence de visibilité, surtout sur notre territoire, le Comité de Pilotage a décidé d'annuler le Carnaval qui devait se tenir sur notre commune.

Bien vivre ensemble



Divagation d'animaux domestiques

La divagation d'animaux domestiques est interdite et répréhensible. Tout animal doit être identifiable par puce ou tatouage.

La mairie est équipée d'un lecteur de puce et d'un chenil provisoire.

Tout animal non identifié sera directement conduit vers les services de SPA de Bergerac.

Conflits de voisinage

Privilégier une approche orale auprès de votre voisin pour entamer un échange.
Si cela n'aboutit pas, envoyer un courrier simple, puis une lettre en recommandé avec accusé de réception à l'intéressé.
En dernier recours, vous pouvez contacter un conciliateur de justice (permanence à l'Espace France Services 05 57 48 60 90).

Comportement au domicile

Extrait de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 22 avril 2016

Article 5 :
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 h à 12h00.

Article 6 :
Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Rappel des règles d'urbanisme

Vous envisagez la réalisation de travaux ou un projet de construction ? N'hésitez pas à contacter la mairie, elle vous accompagnera dans le choix et la complétude de votre dossier.

Retrouvez les formulaires sur www.service-public.fr

NOUVEAU : Vous pouvez désormais réaliser vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site :
https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique-paysfoyen/

Réunions participatives

Vous avez été nombreux à participer à notre première réunion participative le **04 novembre** dernier et tenons à remercier tous les participants.

Un compte-rendu détaillé est disponible sur le site de la mairie et sur le site facebook.
Ce document étant le résultat et réflexion du conseil municipal.

Nous vous proposons de nous retrouver à l'occasion d'une prochaine réunion pour aborder et travailler ensemble sur les thèmes suivants :

- aménagements de sécurité
- chemins de randonnée
- entraide citoyenne
- entraide scolaire
- déchets verts
- jardins partagés

La date de cette réunion vous sera communiquée ultérieurement, en fonction des conditions sanitaires.
Vos idées seront les bienvenues, alors venez nombreux chargés de propositions et de motivation.

Projet Jardins partagés



Vous êtes un jardinier en herbe ?
Vous souhaitez vous impliquer dans une association ?
Nous faisons appel aux volontaires en vue de créer une association qui gérera les futurs jardins partagés.

Plus d'informations en mairie.

Projet Ateliers et Chantiers d'Insertion

La commune a été récemment contactée par une association Foyenne ayant pour but de rendre accessible une alimentation saine, bonne et peu onéreuse.

Le projet : Création d'un ACI *(Ateliers et Chantiers d'Insertion)* qui recherche une mise à disposition de parcelles agricoles et de bâtis pour accueillir dans de bonnes conditions les personnes en insertion.

Ecole

Actuellement, l'école compte 159 élèves répartis dans 9 classes de la Petite Section de maternelle au CM2.
L'équipe pédagogique est constituée de 10 enseignants et de 3 ATSEM : Mme Braquet et Mme Mignot (PS), Mme Donnay et Mme Galvan (MS/GS A), Mme Samie et Mme Fontana (MS/GS B), Mme Dumerc (CP), Mme Dugat (CE1A), Mme Guerrère (direction + CE1B), Mme Etcheverry (CE2), Mme Etchegaray (CM1/CM2 A), M. Martin (CM1/CM2B), Mme Réglat (CE1B et CM1/CM2B). Mme Rougier complète l'équipe : elle gère la bibliothèque de l'école et intervient dans les classes élémentaires.
Durant cette année scolaire, les élèves de l'école travaillent sur un thème commun : les quatre éléments (terre, eau, air, feu). Différents projets et sorties sont menés en lien avec ce thème : randonnées, visite de la briqueterie et de la cave coopérative du Fleix...
Cette année scolaire, comme la précédente, est un peu particulière en raison de la crise sanitaire liée à la Covid19 et du protocole sanitaire qui en découle.
Malgré cela, en fin d'année, les enfants ont pu fêter Noël et redonner une note festive à cette période compliquée :
la SAE a offert une place de cinéma (Cinéma La Brèche), les élèves ont préparé un petit spectacle et l'année s'est conclue par la visite du Père Noël ainsi qu'un goûter offert par le SIVOS et la SAE.

La Directrice, Estèle GUERRERE

Etat Civil 2021

Naissances

DASSIÉ Agathe
MOUSSI Aymane
CHAVANEL Louise
DA SILVA Eloä
LAGRENEE Rayan
GUILLEMET NADOL Gabrielle
VERRAL Nolian
& VERRAL Jonaël
DEROUARD Léna
DIJOS Maya
ZAABRA Leyna
REGNAULT Skye
ZIEGLER ORTIZ Tenessy
NICOLAS Victoire
BRARD ROUMEGOUS Iris
THIÉBAUT Jules

Mariages

CHABERT Christophe
&
TERREROS Audrey

GARBAY Guillaume
&
BEZIES Christelle

MORENO Kévin
&
COUSTILLAS Mathieu

CHARRIERE Mickaël
&
RAZANADRAZAKA Linda

PLANQUES Jean-Pierre
&
PIGNOT Marie-Françoise

Décès

SAUTET Pierre
BUYZE née DEVOS Josée
AUGUSTE Jean-Claude
SAUTET Geneviève
PLAZY André
QUEYROUX veuve DIDIER Yolande
HARRIS Dennis
HELFRICK Etienne
ROSOLIN Francis
ALAYRAC veuve BAUNAT Ginette
ROUGIER Gabriel
MAMERT veuve MARCHESSEAU Jacqueline
NAUDON Jean-Pierre
ANDRADE José
CHATEAU veuve NICOLAS Henriette
BEAUVALLET Jean-Luc
LARRAZET née GRANDTURIN Monique
LEBON veuve DESCHASEAUX Emilienne
WISSLER Marcel
CHOURY Raymond

Recensement Militaire

Tout jeune français ayant 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Pour cela il lui faut fournir le livret de famille, sa pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'administration remettra l'attestation de recensement, qui lui permettra d'être :

- convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- inscrit d'office sur la liste électorale dès ses 18 ans

***Attention :* Toute personne non recensée ne pourra pas s'inscrire aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, Baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.**

Démarches Administratives

Votre carte nationale d'identité et/ou votre passeport est périmé ?
Vous vendez un véhicule ?
Vous cherchez un logement ?

Retrouvez toutes les démarches à effectuer et à suivre sur www.service-public.fr

Vie associative - Rétrospective 2021

La vie associative de la commune a encore subi les contraintes liées au virus COVID-19 pour cette année 2021. Malgré cela, quelques manifestations ont quand même vu le jour. **LA FETE LOCALE** a eu lieu les 24 et 25 juillet 2021 avec son traditionnel Feu d'Artifice et son Vide Grenier, entre deux arrêtés préfectoraux, organisée par le Comité d'Animation.

La réunion traditionnelle avec toutes les Associations Communales, qui a pour but de planifier les dates des manifestations proposées par chaque Association, a eu lieu le 04 octobre 2021. Il en est ressorti un engouement plus que certain pour faire revivre la vie associative de la commune. Des dates de manifestations ont été fixées pour les mois à venir, en fonction, bien sûr, des conditions sanitaires, et même certaines ont déjà vu le jour en décembre.

La SAE a organisé plusieurs actions : vente de box Fête des Mères et Fêtes des Pères, vente de calendriers, le quine prévu a été remplacé par une tombola, un pique-nique en fin d'année scolaire et le 05 décembre 2021, un Vide ta Chambre.

Le Basket Club, a organisé la vente de plats à emporter : tartiflette, pizza et le 04 décembre un repas couscous.

Le Comité d'Animation, a lui organisé le 11 décembre, un quine, tout cela en respectant les protocoles sanitaires.

Des Assemblées Générales ont pu aussi voir le jour pour certaines de nos Associations.

Centre Communal d'Action Sociale

Coffrets de naissance

Nous avons le plaisir d'offrir avec la collaboration du Coinrécréatif, un présent aux nouveaux petits bout'chous.







Corbeilles garnies pour les aînés

Comme l'an passé, nous avons été contraints d'annuler le repas de nos aînés qui avait lieu chaque fin d'année en décembre.

Pour pallier cela, une corbeille garnie leur a été remise, avec la participation des enfants de l'école et du Coinrecréatif. Elles ont été distribuées mi-décembre par le CCAS et les membres du Conseil Municipal.



Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, le CCAS de la commune a organisé le 09 octobre 2021 pour la première fois une randonnée pédestre qui fut un franc succès .

216 personnes de tous âges se sont élancées sous un ciel radieux sur le circuit de randonnée du Pont des Gouttes.

Un goûter servi dans le parc du Domaine des Barathons suivi d'un lâcher de ballons ont clôturé la manifestation.

La somme de 1 177 € a été récoltée et reversée à la Ligue contre le Cancer.

Divers

L'Association Don du Sang en Pays Foyen
vous invite à venir donner votre sang aux collectes organisées **Salle Clarisse Brian**

les mercredis : 9 février, 4 mai et 7 décembre de **8h15 à 20h30**

les mercredis : 29 juin, 3 août et 28 septembre de **13h00 à 20h30**

Venez nombreux, les malades ont besoin de vous.

Donner son sang c'est sauver des vies.

Travaux sur bâtiments communaux et école

Les travaux d'installation de l'alarme, de la téléphonie et de la fibre dans la mairie et l'école sont terminés.
Il y a maintenant une alarme commune à tous les bâtiments.

Information sur la taxe foncière des propriétés bâties :

Maintien sur deux ans de l'exonération de la part communale sur la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) pour les constructions nouvelles (locaux d'habitation).

La fibre : qu'en est-il ?

Plusieurs secteurs de la commune sont enfin desservis par la fibre.
Pour les autres, vous pouvez suivre l'avancement des travaux sur la carte d'éligibilité
https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite

OPAH 2017-2022

L'**O**pération **P**rogrammée d'**A**mélioration de l'**H**abitat lancée en 2017 se terminera fin mars 2022.
Victime de son succès, il a été décidé la poursuite de ce programme.
Un nouveau dispositif sera mis en place en collaboration avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).
Pour tout renseignement, contacter la mairie.

"Si Saint Avit Saint Nazaire m'était conté"

Saint Avit tient son nom de l'évêque métropolitain de Vienne "Santi Ecddicius Avitus", né en 487 à Lanquais (Dordogne), issu d'une famille gallo-romaine. Il fût reconnu pour sa renommée littéraire (lettres, poèmes, livres) traitant des thèmes bibliques et religieux. Il s'éteignit vers 570 en odeur de sainteté, entouré de la vénération du peuple.



Statue de Santi Ecddicius Avitus, Patron de la Paroisse, fût mutilée et démunie de sa crosse.

Elle retrouva sa place dans l'église après sa restauration par des bénévoles en 2012.

Dénominations de la commune au cours des siècles :

- SALVITAS SANCTI DU MOSROU 1199
- SALVITAS SANCTI DE MOIRO 1285
- SAINT AVYS DE MOYRE 1474
- SAINT CHAVIT 1550
- SAINT AVIT GRAVE MOYRON 1635
- SAINT AVIT GRAVEMEYRON 1648
- SAINT AVID GRAVEMOIRON 1727
- SAINT AVIT DU MOIRON 1790
- SAINT AVIT SAINT NAZAIRE 1973

Edition février 2022

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.